

Chers membres de Rhénamap,

L'année 2024 touche à sa fin et l'équipe du Conseil d'Administration (CA) souhaite vous remercier pour votre engagement aux côtés des producteurs. Leurs retours sur ce système de commercialisation et les échanges qu'ils ont avec vous apportent un vrai plus dans leur quotidien. Cet échange est primordial car du côté des producteurs, cette année a été éprouvante, certains la qualifiant d'année noire. Un hiver doux suivi d'un printemps anormalement froid et pluvieux a mis en difficulté toutes les filières, en empêchant les tracteurs de rentrer dans les champs, en décalant les périodes de semis et de récolte, en abaissant la qualité des fourrages, obligeant les éleveurs à acheter des aliments concentrés pour garder les niveaux de production et de qualité, en favorisant le développement des maladies et en dégradant la quantité et parfois la qualité des cultures.

A cela s'est ajouté la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui a durement touché les ovins mais aussi les bovins des éleveurs français et du réseau. Ce virus n'est d'aucun danger pour l'Homme mais il affecte gravement la santé et la reproduction des animaux posant des problèmes de renouvellement de troupeaux aux paysans.

L'appartenance aux AMAP est de l'avis des producteurs le meilleur moyen de vivre de son métier et de bénéficier d'une juste rémunération, d'avoir de la trésorerie pour des perspectives d'investissements pérennes. Pour permettre à ce mode de production agricole de perdurer et continuer à bénéficier d'une alimentation saine et de qualité, il est important de renouveler voir étendre votre engagement annuel avec les producteurs de Rhénamap via, dès possible bien sûr, un paiement anticipé des contrats. Le bouche à oreilles est notre meilleur allié, il est primordial d'inciter vos familles, amis, voisins, collègues à rejoindre le réseau en suggérant le test des paniers d'essais et/ou à défaut, à s'approvisionner dans les magasins ou fermes de producteurs locaux, idéalement labélisés AB. Les points de distribution sont nombreux, très probablement près de chez vous.

En cette fin d'année, la colère des agriculteurs revient, montrant leur mécontentement au regard de la situation qu'ils subissent au quotidien depuis plusieurs mois et, en particulier, leur principale demande d'être rémunéré au juste prix et de vivre de leur travail qui n'est toujours pas entendue. Il est important que nous tous, si nous le souhaitons, et dans le respect des engagements des AMAP, nous les soutenions activement et concrètement (voir au verso, les évolutions, du nombre d'amapiens et de chiffre d'affaires, en chiffres). De nombreuses options, à la discrétion de chacun, sont possibles.

De notre côté, le CA reste déterminé à soutenir nos producteurs et à œuvrer pour le développement d'une agriculture saine, durable et locale à travers notre bilan 2024 et prévisionnel 2025 que vous pourrez découvrir lors de notre prochaine AG début 2025.

Merci de tout coeur pour vos engagements ; bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous en 2025 !

Le CA de Rhénamap

ILLUSTRATION en CHIFFRES

A l'automne les membres du CA ont réalisé une enquête auprès des producteurs du réseau pour dresser un état des lieux, connaître précisément l'évolution du système de distribution en AMAP mais aussi, déterminer les besoins des producteurs. Les résultats détaillés seront présentés en AG.

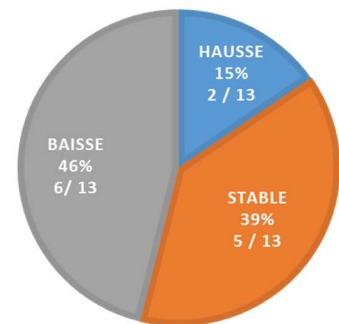
Pour illustrer les propos de la lettre de fin d'année, deux éléments marquant que sont l'évolution du nombre d'amapiens et du chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 pour les producteurs du réseau vous sont présentés.

Commentaires : Si les réabonnements sont stables chez certains producteurs, la baisse du nombre d'abonnements et donc d'Amapiens reste importante. Cela a un impact direct sur la pérennité des fermes.

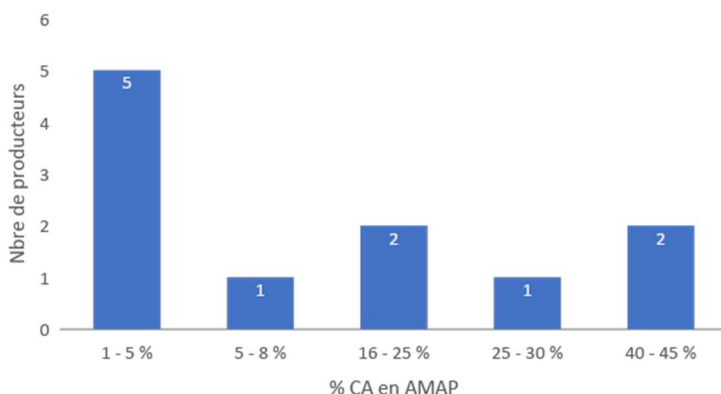
Notre volonté est, avec vous, d'inverser cette tendance pour assurer aux producteurs une avance viable de trésorerie.

Par ailleurs, la part du chiffre d'affaires de certains producteurs en AMAP est très faible. Ainsi parmi les producteurs interviewés, 6 ont moins de 10 % du CA de la ferme venant des AMAP.

EVOLUTION NOMBRE D'AMAPIENS 2024/2023



QUEL % du CA de vos fermes en AMAP?



EVOLUTION du chiffre d'affaires 2024/2023

